

Séance du **09 avril 2024**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	15	15

L'an **deux mil vingt quatre**

et le **Mardi 09 avril**

à **19 h 30**

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
04/04/2024

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT 1^{ER} Adjoint ; M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; Mme CHAMPION Laure ; Mme ROZANSKI Virginie ; M. RUTARD Fabrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. CHOPINET Jean-Noël ; M. GAVELLE Lionel ; Mme TABOUREL Juliette ; Mme JORRE Béatrice ; Mme LAMARRE Nathalie ; M. GUYADER Alain ;

Absents excusés : Mme GIRARD Alexandra donne pouvoir à M. Fabrice RUTARD ; Mme PRUVOT Gaëlle donne pouvoir à Monsieur DAÛY Serge ;

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : Délibération autoriser le maire à solliciter une subvention auprès du FNADT (Fonds National de l'Aménagement et de Développement du Territoire) pour l'installation d'une épicerie de produits locaux

7.1 Décisions Budgétaires

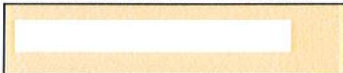
Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Fonds National de l'Aménagement et de Développement du Territoire pour l'installation d'une épicerie autonome de produits locaux.

N° de délibération 2024/17

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter cette subvention, à signer tout document nécessaire.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire : à effectuer cette demande de subvention auprès du Fonds National de l'Aménagement et de Développement du Territoire, à signer tout document s'y rapportant et accepte le plan de financement proposé ci-dessous :

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture



Financement	Pourcentage	Montant du financement HT
Fonds Propres	20%	14 714,00 €
FNADT	80%	58 854,00 €
Total	100 %	73 568,00 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois-Jérôme-St-Ouen, le 09 avril 2024

Le Maire,

Jean-François WIELGUS



Le Secrétaire de séance

Serge DAÛY

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le



ID : 027-212700728-20240409-2024_17-DE

